

## Vendée



# État de l'intercommunalité Données et commentaires

CODE

**25 mai 2011**

**Situation inchangée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 :**

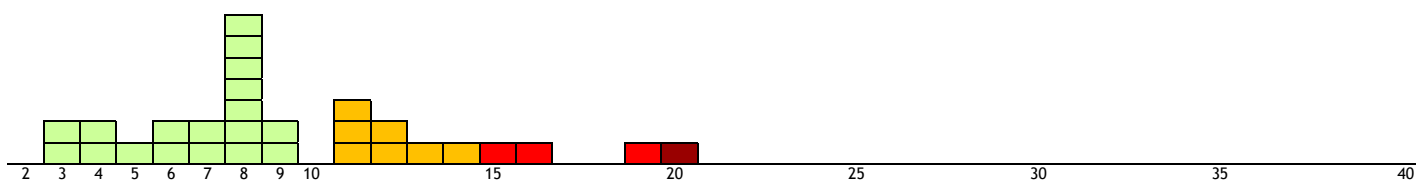
- Le nombre de communautés est identique.
- Le nombre de communes par communauté est identique.
- La population des communautés connaît quelques évolutions, à la marge.

## Les données

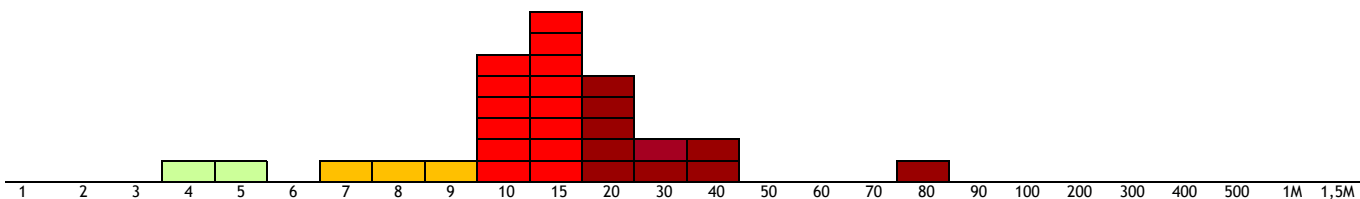
### Caractéristiques du département

Population (habitants)	616 906
Densité (hab./km <sup>2</sup> )	91
Communes (nombre)	282
Superficie (km <sup>2</sup> )	6 759
Communautés (nombre)	29
Communes hors epci	9

### Nombre de communes par communauté



### Population par communauté (en milliers d'habitants)

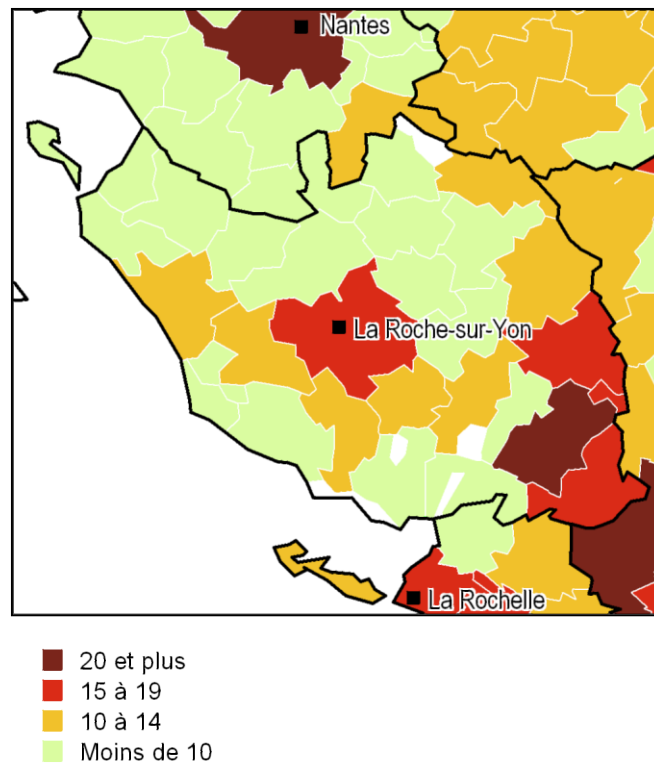


Nombre de communes/Communauté	
Communes	Communautés
3	2
4	2
5	1
6	2
7	2
8	7
9	2
11	3
12	2
13	1
14	1
15	1
16	1
19	1
20	1
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

Population/Communauté	
Population	Communautés
4 à 5 000	1
5 à 6 000	1
7 à 8 000	1
8 à 9 000	1
9 à 10 000	1
10 à 15 000	6
15 à 20 000	8
20 à 30 000	5
30 à 40 000	2
40 à 50 000	2
80 à 90 000	1
<b>TOTAL</b>	<b>29</b>

## Les territoires

Nombre de communes par communauté



### Commentaires

#### Caractéristiques de la trame intercommunale

La plupart des communautés sont de petite dimension :

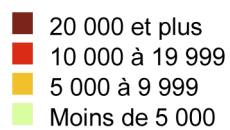
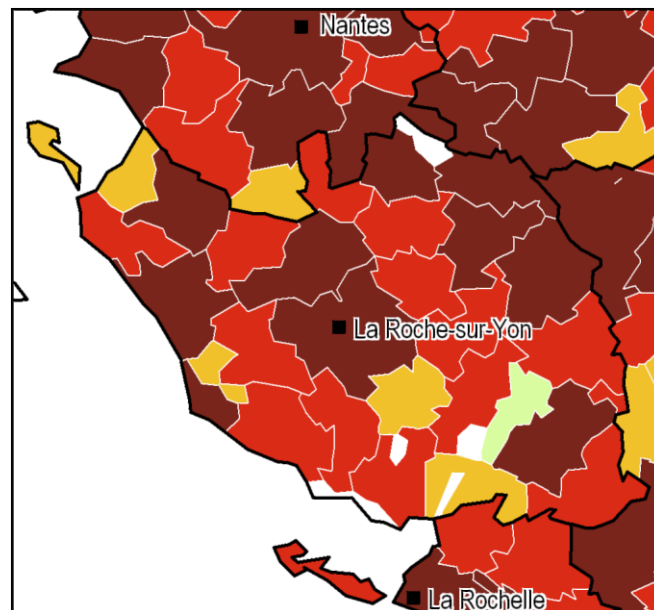
- 18 sur 29 (soit 62,10 %) comptent moins de 10 communes, dont 4 moins de 5 communes (CC de l'Auzance et de la Vertonne, CC de l'Île de Noirmoutier, CC des Olonnes, CC du Marais Breton Nord). Elles sont situées au Nord et au Sud du département.
- 10 (soit 34,50 %) comptent entre 10 et 19 communes.
- 1 communauté compte 20 communes.

#### Comparaison avec les départements voisins

- Situations comparables dans les territoires riverains, hormis le Centre-Ouest des Deux-Sèvres où les communautés sont plus petites.

## Les territoires

Population par communauté



### Commentaires

#### Caractéristiques de la trame intercommunale

La population des communautés est significative :

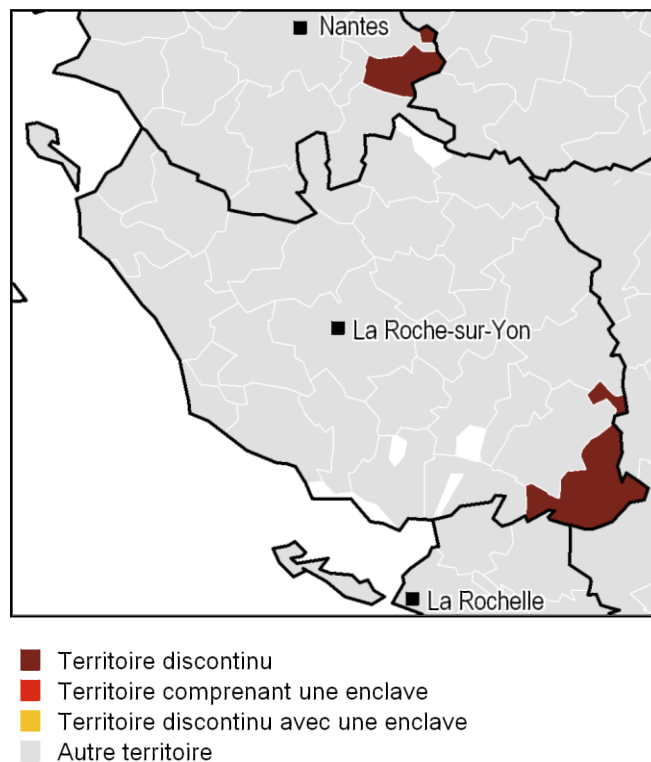
- 24 communautés sur 29 (soit 82,80 %) comptent au moins 10 000 habitants.
- 10 communautés (soit 34,50 %) comptent au moins 20 000 habitants.
- 5 communautés (soit 17,20 %) comptent moins de 10 000 habitants.

#### Comparaison avec les départements voisins

- Situations comparables dans les territoires riverains.

## Les territoires

Discontinuités, enclaves et communes « isolées »



### Données

Territoire discontinu	1	CC Vendée-Sèvre-Autise
Territoire comprenant une enclave	0	
Territoire discontinu avec une enclave	0	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/06	12	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/09	11	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/10	9	
Nombre de communes "isolées" au 01/01/11	9	

### Évolution de l'intercommunalité entre 2006 et 2011

#### Entre 2006 et 2009

Elargissement de périmètre existant :

- Saint-Juire-Champgillon a intégré la CC du Pays de Sainte-Hermine.

#### Entre 2009 et 2010

Fusion de communautés :

- CC du Pays de Saint Gilles Croix de Vie, 14 communes, par fusion entre la CC Atlantica des Vals de la Vie et du Jaunay et la CC Côte de Lumière.

Elargissement de périmètres existants par intégration de communes isolées :

- Beaulieu-sous-la-Roche a intégré la CC du Pays des Achards.
- Treize-Septiers a intégré la CC Terres de Montaigu.

#### Entre 2010 et 2011

- Aucune.

#### Répartition des communes « isolées »

- La plupart sont situées à l'extrémité Sud du département.

## Communes ne faisant partie d'aucune intercommunalité à fiscalité propre

L'AIGUILLON-SUR-MER  
LA BRUFFIÈRE  
CHASNAIS  
CUGAND  
L' ILE-D'YEU

NALLIERS  
PUYRAVAULT  
LA TRANCHE-SUR-MER  
LA FAUTE-SUR-MER

### Schéma d'orientation de l'intercommunalité en Vendée

Juin 2006 (données transmises par la préfecture)

#### L'intercommunalité en Vendée

- **Une intercommunalité bien développée**

L'intercommunalité à fiscalité propre couvre 96 % des communes et de la population.

Au 30 juin 2006, le département compte 30 communautés de communes.

Une intercommunalité complémentaire importante :

Au 30 juin 2006, le département compte 155 structures syndicales.

- **Des périmètres et une intégration parfois perfectible**

Des périmètres variables parfois trop petits (7 communautés comptent moins de 7 communes).

Des écarts importants de richesse fiscale.

Une intégration dont le niveau ne permet pas toujours de bénéficier de dotations intéressantes.

Des structures de budget très contrastées.

Des niveaux d'endettement variables.

#### Plan d'actions 2006-2008

- **Intégrer l'ensemble des communes à un EPCI à fiscalité propre**

Le préfet et le TPG ont convenu de constituer un **pôle d'appui et d'expertise** (en caractères gras dans le texte) ayant notamment pour mission de produire des simulations de nature financière et fiscale.

Calendrier : appui du pôle d'expertise et consultations des communes dès 2006, premières intégrations avant fin 2008 après le renouvellement des conseils municipaux.

- **Encourager et accompagner les fusions d'EPCI**

- Une démarche à accompagner : la fusion des CC Atlantica et Côte de Lumière.

- Encourager les initiatives de fusions :

CC de l'Auzance et de la Vertonne et CC des Olonnes.

CC du Pays de Fontenay-le-Comte et CC Vendée Sèvres Autise.

CC du Pays de l'Hermenault et du Pays de Sainte-Hermine.

CC du Marais Breton Nord, CC Océan Marais des Monts, CC Marais et Bocage et CC du Pays de Palluau.

CC du Pays Yonnais et CC de Vie et Boulogne.

- **Simplifier le paysage intercommunal (superposition syndicats/communautés).**

- **Clarifier l'exercice des compétences des EPCI.**